



DIPLÔME
Master Droit économie et gestion, mention actuariat

Code : MR12600A



Niveau d'entrée : Bac + 3, Bac + 4

Niveau de sortie : Bac + 5

ECTS : 120

Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus

Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Acquérir des savoirs théoriques et méthodologiques nécessaires pour occuper un emploi de cadre opérationnel dans les différents métiers liés aux marchés financiers et notamment l'actuariat. La formation répond en particulier aux souhaits exprimés au cours des dernières années par la profession financière et de l'association professionnelle l'institut de actuaires.

Compétences et débouchés

Capacités et compétences acquises en fin de parcours (Connaissances, aptitudes, compétences)

- la maîtrise des concepts, techniques, méthodes et savoir-faire des métiers couverts
- la capacité d'analyser de façon critique les méthodes et techniques utilisées dans le cadre d'une situation de gestion et/ou de contrôle externe
- la capacité d'identifier, d'analyser et de résoudre un problème dans un contexte d'action et de changement ainsi que toutes aptitudes managériales nécessaires à la prise de décision, à la

communication et au travail en équipe complétées des qualités éthiques nécessaires au respect des déontologies professionnelles.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

L'entrée en M1, à l'instar de tous les master, fait l'objet d'une sélection.

Le cycle M1 mention Actuariat est ouvert sur dossier de candidature et s'adresse au publics suivants :

- les titulaires d'un diplôme bac +3, diplôme du CNAM, licence universitaire, ou diplôme de même niveau, homologué ou reconnu équivalent , dans un domaine de formation compatible avec l'actuariat et disposant d'une expérience professionnelle de 2 années au terme du Master ;
- les personnes justifiant d'un niveau de formation bac+3 et d'une expérience professionnelle dans un domaine de formation compatible avec l'actuariat;
- les titulaires d'un diplôme d'ingénieur;
- les titulaires d'un diplôme d'une école de commerce, d'une MSTCF, d'une MSG, du DECF avec une formation mathématique complémentaire;

Il est prévu la possibilité de validation d'étude ou de validation d'acquis de l'expérience pour réduire la durée du parcours normal de 120 crédits.

Le cycle M2 mention Actuariat est ouvert aux :

- titulaires du M1 d'Actuariat du CNAM
- sur dossier de candidature à des diplômés Bac + 4, Bac +5 ou de grandes écoles, ayant une formation scientifique ou en économie et gestion à orientation quantitative. La sélection prend en compte l'expérience professionnelle dans le domaine et de l'actuariat.

Les formulaires de candidatures sont accessibles sur le site du département EFAB <http://efab.cnam.fr> (EPN9) entre mars et septembre. Plus de renseignements sur <http://efab.cnam.fr> et sur <http://actuariat.cnam.fr>.

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP

39010

Date d'enregistrement au RNCP

30/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP

31/08/2030

Mots-clés

[Actuariat](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Master](#)

Code NSF

Formacode

Actuariat [41079]

Code du parcours

MR12600A

Modules d'enseignement

M1

- [Actions, gestion des portefeuilles et produits dérivés](#)
- [Anglais professionnel](#)
- [Calcul des probabilités](#)
- [Décisions financières à long terme et évaluation des actifs](#)
- [Etats financiers et gestion des Compagnies d'Assurance](#)
- [Expérience professionnelle ou stage](#)
- [Finance et Informatique des Salles de Marchés \(FISM\) I](#)
- [Mathématiques actuarielles fondamentales de l'assurance non vie](#)
- [Mathématiques actuarielles fondamentales de l'assurance vie](#)
- [Mathématiques financières](#)
- [Méthodes mathématiques pour la finance et l'économie](#)
- [Pratique des taux d'intérêt et produits monétaires et obligataires](#)
- [Principes généraux du droit et des techniques d'assurances](#)
- [Probabilités et statistiques pour la finance](#)
- [Python pour l'actuariat et l'IA générative en informatique actuarielle](#)
- [Statistique mathématique](#)

M2

- [Actuariat branche dommages](#)
- [Actuariat branche vie](#)
- [Actuariat contemporain](#)
- [Analyse multivariée approfondie](#)
- [Gestion d'actifs et des risques](#)
- [Marchés financiers I : Produits de taux et gestion de portefeuille](#)
- [Marchés financiers II : Futures et options](#)
- [Mémoire d'actuariat](#)
- [Projet de fin d'études](#)
- [Protection sociale et engagement social](#)
- [Réglementation des entreprises et droit du contrat d'assurance](#)

M2 2eme annee

- [Finance durable](#)
- [Usage des large Language Models et du deep learning en assurance/finance](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

**Usages avancés et
spécialisés des outils
numériques**

MR126B10

**Développement et
intégration de savoirs
hautement spécialisés**

MR126B20

**Communication spécialisée
pour le transfert de
connaissances**

MR126B30

**Appui à la transformation en
contexte professionnel**

MR126B40